

Technicien supérieur cinéma, vidéo et technologies numériques

RNCP2498 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323t
Code(s) ROME	L1304, L1508, L1505, L1507, L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

Arfis Ecole (Lyon)

<http://www.arfis.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur cinéma, vidéo et technologies numériques exerce son activité à différents niveaux hiérarchiques, d'employé à cadre, en fonction de son expérience et de la taille de la structure. * En tant qu'assistant de réalisation et de production, il :

- concourt à la phase organisationnelle d'une production audiovisuelle
- participe à la préparation, la mise en œuvre ou la finition de la production (recrutement, plan de travail)
- peut assumer des fonctions d'encadrement sur le tournage ainsi que de gestion de budget
- effectue les repérages et le casting
- En tant que technicien image, il :
 - participe sous le contrôle de la réalisation, à l'élaboration ou à la diffusion d'une production audiovisuelle ou cinématographique destinée au public, à l'aide de matériels de prise de vues ; de traitement de l'image ou de projection.
 - détermine les conditions de mise en œuvre de l'équipement adaptées au type de réalisation.
 - peut aussi exercer des activités d'encadrement et d'animation d'une équipe.
 - prépare le matériel et contrôle son fonctionnement
 - met en œuvre un équipement (prise de vue...)
 - vérifie la qualité technique de l'image et effectue les réglages nécessaires
 - assure la maintenance courante du matériel
 - met en œuvre le matériel d'éclairage ou d'alimentation électrique
 - vérifie la qualité technique voire artistique de la lumière ou le fonctionnement de l'alimentation électrique et effectue les réglages nécessaires.
 - procède aux interventions d'urgence en cas de dysfonctionnement
- En tant que technicien du son, il :
 - participe à l'élaboration d'un produit sonore destiné au public, à l'aide de matériels de prise de son ou de sonorisation.
 - détermine les conditions de mise en œuvre de l'équipement adaptées au type et lieu de réalisation.
 - peut aussi procéder à la transformation (montage, mixage, bruitage) ou à la création du message sonore.
 - peut aussi exercer des activités d'encadrement et d'animation d'une équipe.

- prépare le matériel et contrôle son fonctionnement.
- met en œuvre un équipement (micros, magnétophone...)
- procède aux interventions d'urgence en cas de dysfonctionnement du matériel
- assure la maintenance courante du matériel.
- En tant que monteur, il :
 - effectue les montages et assemblages successifs, techniques et artistiques des images et du son, à partir des enregistrements bruts (rushes) selon les instructions d'un réalisateur ou en concertation avec lui. Le monteur donne sa forme définitive à une production audiovisuelle ou cinématographique destinée au grand public ou à un public spécifique.
 - traduit, à travers son intervention technique, le projet artistique du réalisateur, avec une marge d'initiative plus ou moins grande.
 - peut également assumer la totalité des choix pour certaines productions
 - peut exprimer ses choix sur les choix des prises, de l'accompagnement musical, des bruitages, des effets spéciaux,
 - indique au laboratoire les trucages ou effets spéciaux.
 - vérifie en permanence la qualité technique et artistique de l'image et du son.
 - réalise les copies jusqu'à la copie « standard » ou « zéro »

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES : En tant qu'assistant de réalisation, il :

- connaît et maîtrise les méthodes d'encadrement d'une équipe
- connaît et maîtrise les techniques de réalisation et notamment les contraintes économiques et artistiques
- connaît et maîtrise plusieurs langues étrangères dont l'anglais
- maîtrise les techniques de bureautique (traitement de texte, tableur...)

En tant que technicien image, il :

- connaît et maîtrise plusieurs langues étrangères et notamment l'anglais technique
- connaît et maîtrise les techniques d'encadrement d'une équipe
- maîtrise les techniques de prise de vue, de réglage de l'image

En tant que technicien son, il :

- connaît les méthodes de veille technologique
- connaît et maîtrise les logiciels de montage et mixage du son
- connaît et maîtrise l'anglais technique

En tant que technicien monteur, il :

- connaît et maîtrise l'anglais technique
- connaît et maîtrise les logiciels de montage virtuel et d'effets spéciaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les technicien supérieur cinéma, vidéo et technologies numériques travaille dans les structures de production prestataires des chaînes de production de télévisions locales ou nationales, dans les chaînes de télévision, dans les stations de radio, chez des prestataires d'installations sonores ou dans des sociétés de production de jeux vidéo.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon l'option choisie, les emplois accessibles sont : - cameraman, cadreur, 1er ou 2ème assistant opérateur adjoint, technicien éclairagiste, ingénieur de la vision, machiniste-ripper

- assistant son, opérateur son
- monteur adjoint, scripte, monteur-cableur, monteur truquiste, opérateur magnétoscope, opérateur régie vidéo, technicien vidéo
- 1er ou 2ème assistant réalisateur, régisseur, régisseur adjoint

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

3 personnes extérieures à l'organisme de formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2010
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP16613

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2498/>